

convaincu que des résultats souhaitables émaneraient des délibérations de ce comité. Personne ne pourrait alors s'en prendre au premier ministre ni au gouvernement et prétendre que la chose a été effectuée sans que personne n'ait été consulté. On ne pourrait pas dire alors que c'est un drapeau politique. On dirait que nous avons eu recours à une procédure démocratique à la Chambre des communes. C'est pourquoi je présente ma requête au premier ministre cet après-midi. Il ne serait pas difficile d'instituer ce comité le plus tôt possible—et je puis l'assurer de mon entière collaboration à cette fin. Le comité pourra siéger en dehors des heures de séance de la Chambre, si on le désire. Je pense que, de cette façon, on pourrait aborder la question avec sang-froid et modération et des gens de tous les partis et de tous les groupes ethniques pourraient être représentés dans ce comité.

Je l'ai déjà dit et je le répète en terminant, je suis, tout comme le premier ministre, un Canadien. Comme lui, je suis un Canadien libre selon notre Déclaration des droits. Je lui demande en toute sincérité cet après-midi d'instituer ce comité des deux Chambres et de lui confier cette question, afin que tous les Canadiens sentent qu'ils participent à cette étude.

**M. P. V. Noble (Grey-Nord):** Monsieur l'Orateur, on me prononçant en faveur de l'amendement au projet de résolution sur le drapeau, je tiens à dire que si je participe à ce débat, c'est pour exprimer mes propres convictions et remplir mon devoir envers les bonnes gens que je représente. Au cours des dernières semaines, ils m'ont fait connaître leurs opinions énergiques sur ce sujet, et ils le font encore. Ils tiennent à conserver le pavillon rouge comme drapeau national du Canada. A mesure que le débat progressera, j'espère que le premier ministre (M. Pearson) va entendre raison et que, dans sa sagesse, il va retirer cette résolution avant qu'elle ne divise les Canadiens entre eux et n'inflige au pays des blessures qui prendraient des siècles à se refermer. Les Canadiens sérieux ont peine à comprendre que le premier ministre du Canada, diplomate réputé, récipiendaire du prix Nobel de la paix, homme très estimé dans le Commonwealth et qui tient maintenant le sort du pavillon rouge entre ses mains, puisse déroger aux grands principes qui lui sont attribués et songer à tromper des millions de Canadiens fidèles à leur pays. Le moins qu'il puisse faire, c'est de leur demander leur avis sur la question au moyen d'un référendum tenu au moment opportun.

Il a laissé entendre aux députés que ceux qui voudraient prendre la parole en auraient

[M. Winkler.]

grandement le temps. On pourrait interpréter cela aussi comme un camouflage de la méthode dictatoriale par laquelle un groupe minoritaire peut forcer la majorité des Canadiens à adopter le nouveau drapeau. Jamais question soumise à notre Parlement n'a été susceptible de susciter davantage le courroux des Canadiens dans tout le pays. Jamais auparavant un premier ministre du Canada s'est-il placé dans une position aussi vulnérable, alors qu'il y avait plusieurs façons logiques et incontestablement justes de trouver une solution satisfaisante.

J'ai une dette de gratitude à l'égard de tous ceux qui m'ont fait part de leur inquiétude. Dans leurs instances, ils se déclarent presque unanimement en faveur du pavillon rouge. Je ne retiendrai pas les honorables députés pour leur énumérer les 23 associations et organisations qui ont manifesté leur soutien par lettre ou par télégramme; toutes les Légions de ma circonscription faisaient partie du groupe et les autres organismes s'occupaient de divers domaines—un cercle de jeunes, un conseil de femmes et un conseil de comté, comme l'a indiqué l'honorable représentant de Grey-Bruce (M. Winkler). Sur les centaines de lettres, de cartes, de télégrammes et de pétitions que j'ai reçues, il n'y en avait qu'une en faveur du drapeau Pearson. Deux autres correspondants disaient qu'ils appuieraient un nouveau drapeau mais pas nécessairement celui qu'on proposait.

Or, étant donné que bon nombre de ces gens, tant libéraux que conservateurs, ont fait preuve d'initiative et de sagesse dans les messages qu'ils m'ont adressés, je me dois, il me semble, de consigner quelques extraits de ces lettres au compte rendu. Mais auparavant, il serait peut-être bon de voir pourquoi ces gens ont adopté une attitude aussi ferme.

Monsieur l'Orateur, la plupart des Canadiens se posent cette question: Pourquoi ce drapeau serait-il nécessaire? Quelle est la région du pays qui l'exige? Qui a choisi ce drapeau? Pourquoi faire passer cette question avant d'autres mesures législatives plus urgentes? Pourquoi chercher à l'imposer au pays d'une façon dictatoriale? Certains autres disent que cela ne ressemble pas à un drapeau. Il y a bien des produits désignés sous le nom de «Maple Leaf» dans le commerce et bien des sociétés emploient les mots «feuille d'érable» dans leur raison sociale. Ces mots sont employés comme marque de commerce et servent à une foule d'autres usages. L'équipe professionnelle de hockey de Toronto est connue sous le nom de «Maple Leafs» depuis des années et pourtant, Con Smythe, qui a choisi ce nom et qui a été pendant longtemps un des principaux animateurs de l'équipe, s'oppose résolument à ce qu'on abandonne le